La Farandole
asbl
Centre d'Éducation Sociale
56 Rue d'Austerlitz - 5580 Rochefort • 084/36 75 85 • 0477/18 31 64
@info@lafarandole.be https://lafarandole.be @lafarandolerochefort

Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)
Ecole de Devoirs 2026-2027

Madame, Monsieur,

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école de devoirs (EDD) La Farandole et nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez. Soyez certains que nous mettrons tout en œuvre pour l'accompagner au mieux.
Et afin que notre collaboration se déroule au mieux, nous souhaitons attirer votre attention sur certains points.

CADRE D'ACCUEIL

L'école de devoirs « La Farandole » est reconnue par l'ONE et est partenaire de l'accueil extrascolaire de la Ville de Rochefort. Nous accueillons les enfants de 6 à 13/14 ans pour autant qu'ils fréquentent l'enseignement fondamental ordinaire. Priorité d'inscription est donnée à tout enfant présentant des difficultés d'apprentissage et/ou issu de milieu défavorisé.

Et malgré ce que son nom semble indiquer, **l'EDD n'est pas une école après l'école**. C'est un lieu de vie où nous travaillons sur 4 axes imposés par le décret des EDD afin de former des CRACS (citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires) :

- **Créativité :** S'exprimer via différents modes artistiques, appréhender pratiquement le monde, vivre la diversité, développer son imagination et sa capacité à résoudre des problèmes…

- **Participation :** Opérer des choix, assumer des responsabilités, s'exprimer librement, développer son esprit critique, comprendre notre société et en devenir acteur (trice)…

- **Emancipation :** Se connaître, écouter ses besoins, se respecter, développer la confiance en soi, respecter les autres, agir comme un modèle positif…

- **Développement intellectuel :** Respecter son rythme, développer un rapport positif au savoir, apprendre à apprendre, cultiver ses intelligences, devenir acteur (trice) dans ses apprentissages, relier les savoirs et les réalités de la vie…

VALEURS

Nous insistons sur les valeurs de **respect** et **du vivre ensemble** : nous souhaitons travailler ensemble dans la **bonne humeur**. L'école de devoirs est un lieu de vie où l'on apprend à vivre ensemble en respectant le travail de chacun tant par le comportement que par le langage.

Tout comportement à problème et répétitif sera discuté en équipe et avec les parents. La décision de sanction éventuelle sera avalisée par la direction. L'enfant sera invité à évaluer son comportement sur une fiche de réflexion prévue à cet effet.

Nous sommes également attentifs à **l'environnement** et une démarche particulière est mise en place afin de sensibiliser chacun à son respect (tri des déchets, ateliers récup, sensibilisation, activités nature…).

COLLATIONS

Comme vous le savez, avant d'entamer les 30 minutes de soutien aux devoirs, vos enfants prennent le temps de déguster une petite collation. Dans un souci de bien-être et de santé pour votre enfant, nous vous demandons de veiller à lui préparer des **collations saines**. Privilégiez les fruits, biscuits simples, une tartine, un yaourt… Pour les boissons, merci de privilégier **l'eau**.

HORAIRES

Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 17h30**. Un temps est d'abord pris pour le goûter et jouer avant d'entamer l'aide aux devoirs qui dure environ 30 minutes. De 16h30 à 17h30, des activités et jeux divers sont prévus. Il peut s'agir d'activités ludiques, libres et/ou pédagogiques.

Les mercredis, nous accueillons les enfants **de 12h30 à 16h**. L'après-midi est consacré aux activités culturelles, sportives et créatives.

Nous attirons votre attention sur le fait que chaque **1er vendredi du mois, l'EDD sera fermée** afin que l'équipe puisse se réunir. Si ce vendredi tombe un jour férié ou durant des congés scolaires, il est automatiquement reporté au prochain vendredi d'ouverture.

ENCADREMENT

L'équipe pédagogique de l'EDD est composée de **4 animateurs(trices), 4 bénévoles et une coordinatrice** qui sont tous tenus par le secret professionnel. Régulièrement, nous accueillons également des stagiaires qui suivent des formations socio-pédagogiques et d'animation.

Les enfants sont répartis en 3 **groupes de maximum 12 enfants** et un animateur les accompagnent tout au long de l'année scolaire. Cet animateur est aussi soutenu par un animateur « volant » qui passe de groupe en groupe et par des bénévoles. N'ayant que peu de temps pour aider aux devoirs, il est parfois difficile de les faire entièrement avec tous les enfants. **L'animateur peut se réserver le droit de ne pas effectuer les devoirs du jour** si un enfant n'est pas réceptif ou si son comportement n'est pas adapté. Si cette attitude se répète, l'école de devoirs se réserve le droit de suspendre momentanément l'inscription, sans remboursement de la cotisation.

2 animateurs au minimum sont toujours présents sur le site de l'école de devoirs. Lors de sorties, un accompagnant est en possession du listing reprenant le contact téléphonique des parents ainsi que la boîte de secours.

Des **contacts réguliers avec les directions des écoles** sont mis en place. Nous rencontrons également **les enseignants** et des programmes d'aide adaptés sont parfois mis en place. Vous serez toujours prévenus lorsque l'une de ces rencontres a lieu et informés du contenu.

ARRIVEES et DEPARTS

Arrivée :
Pour les enfants qui fréquentent l'école communale du centre, l'institut St. Joseph ou l'école communale du rond-point, des rangs sont organisés par nos soins. Nous allons les chercher directement à l'école pour les emmener à l'EDD.

Les enfants qui fréquentent d'autres écoles doivent arrivent par leurs propres moyens.

Départ :
Afin d'éviter des perturbations dans le travail et les activités des enfants, nous vous demandons de venir les chercher **entre 17h15 et 17h30** (heure de départ des animateurs).

Nous constatons régulièrement des retards**, nous vous demandons d'être ponctuels** pour reprendre vos enfants : l'heure limite de départ est 17h30. Au-delà, nous vous réclamerons une participation financière de 10€ par tranche de 30 min entamée. Si ces retards se répètent, nous discuterons du maintien de l'inscription de votre (vos) enfant(s) sans remboursement de la cotisation.

Toute modification dans le retour devra être communiquée par écrit. Le retour seul devra être précisé par écrit également. L'heure de départ devra être mentionné sur l'écrit. Dans ce dernier cas, l'assurance prise par la farandole ne couvre plus votre enfant dès qu'il quitte nos locaux.

Nous vous invitons également à profiter du moment où vous venez chercher votre enfant pour **rencontrer l'animateur en charge de votre(vos) enfant(s)**. Lors de ces contacts il est important de « sortir » des devoirs pour discuter de l'évolution globale de l'enfant et de mettre en avant ses progrès.

INSCRIPTION et PRESENCE

Inscriptions :
Afin qu'une nouvelle inscription soit validée, **un parent/ personne responsable doit, au préalable, rencontrer la coordination** afin de discuter des modalités d'accueil ainsi que des besoins et limites de l'enfant. C'est également à ce moment que le parent pourra remplir et signer la fiche d'inscription ainsi que la fiche santé. Le paiement doit également être effectué avant le début de l'activité.

Lorsqu'un enfant est inscrit, en cas d'accident, il est **couvert par notre assurance** en responsabilité et accident corporel.

Pour des raisons de facilité administrative, **les inscriptions se font désormais de manière numérique** via un formulaire en ligne. Lors de l'inscription, vous recevrez par mail un lien vous donnant accès au formulaire. **Si vous avez besoin**

d'aide pour y accéder ou le compléter, vous pouvez vous rendre à notre Espace Public Numérique (EPN) situé Rue Sauvenière 16 à Rochefort les lundis de 8h30 à 12h30 ou les mercredis de 13h à 17h. Vous pouvez également vous présenter à la permanence de Jemelle, Avenue de Ninove 169, les vendredis de 10h à 12h. Si aucune de ces possibilités ne vous convient, vous pouvez demander un rendez-vous à la coordination.

Toute inscription est conclue pour toute l'année scolaire. Si vous souhaitez désinscrire votre enfant en cours d'année, merci de nous en informer à l'avance et par écrit. Les désinscriptions en cours de trimestre ne donneront pas lieu à une annulation ou un remboursement (même partiel) des sommes dues.

Présences :
Au quotidien, nous prenons les présences. Afin qu'un travail régulier puisse être réalisé avec votre(vos) enfant(s). Nous vous demandons qu'il soit présent (presque) tous les jours. **En cas d'absence, merci de prévenir** son(sa) animateur(trice) référent par téléphone au 084/36.75.85.

UTILISATION DES PHOTOS ET DE LA VOIX

Lors des diverses activités proposées nous prenons des photos et vidéos souvenirs. Nous vous demandons l'autorisation d'utiliser et de diffuser ces images et la voix de votre (vos) enfant(s) dans différentes circonstances (réseaux sociaux, publications, site internet, rapports d'activités, partage avec nos partenaires, publications dans des journaux ou à la télévision…).

Vous pourrez signifier votre autorisation ou refus sur l'annexe à la fiche d'inscription.

COTISATION

La cotisation de l'EDD est payable par trimestre : septembre à décembre, janvier à mars et avril à juin. Elle est de **50€ pour le 1er et 2ème enfant** d'une famille et de **45€ à partir du 3ème**. Occasionnellement, lors de sorties, un supplément pourra vous être demandé.

Pour l'inscription uniquement à nos activités du **mercredi après-midi**, la cotisation est fixée à **35€/enfant/trimestre**.

La cotisation est à payer par virement bancaire lorsque **vous recevez votre facture**. Celles-ci vous parviendront **via l'adresse mail** que vous nous aurez communiqué sur la fiche d'inscription. Si vous ne trouvez pas la facture dans votre boîte de réception, merci de vérifier dans vos courriers indésirables. Si vous voulez vous assurer de recevoir tous nos mails, vous pouvez enregistrer notre adresse mail dans vos contacts.

Afin d'éviter les rappels et les frais inhérents à ceux-ci, merci de **payer vos factures dans les délais prévus et de scrupuleusement respecter la communication structurée**. En cas de non-paiement, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription de votre enfant.

Comprenant que cette demande puisse être source de difficultés, la Farandole garde évidemment ses portes ouvertes afin d'en discuter et trouver un arrangement éventuel.

A titre d'informations : il est possible, dans certaines mutuelles de demander des remboursements des frais d'inscription à l'EDD. Et en cas de besoin, selon leurs critères, le CPAS peut parfois également intervenir dans cette dépense. Vous pourrez obtenir plus d'informations à ce sujet auprès de votre mutuelle ou auprès du CPAS.

Un document pour la déductibilité fiscale vous sera remis par mail chaque année, au plus tard pour le 31/03.

STAGES / PLAINES de VACANCES

Des stages sont organisés durant certains congés scolaires. Durant cette année académique, ils se dérouleront :

- Congé d'automne : du 19/10/2026 au 23/10/2026 – La Famille Adams
- Congé d'automne : du 26/10/2026 au 30/10/2026 - Coco
- Congé de détente : du 22/02/2027 au 26/02/2027 – L'académie de super-héros
- Congé de détente : du 01/03/2027 au 05/03/2027 - Jumanji
- Congé de printemps : du 26/04/2027 au 30/04/2027 – Alerte extra-terrestre

La cotisation pour les stages est fixée à 40€/enfant/semaine pour le 1er et 2ème enfant d'une même fratrie et à 35€/enfant/semaine à partir du 3ème enfant.

Durant les grandes vacances, La Farandole encadre également les quatre semaines de plaines communales qui se déroulent à l'école du centre à Rochefort et à l'école communale de Han-sur-Lesse.
L'été prochain, elles devraient se tenir du 19/07/2027 au 14/08/2027 (date à confirmer par la Ville de Rochefort). Les tarifs sont encore à déterminer par la commune.

Si vous souhaitez que votre enfant participe à nos stages et/ou aux plaines, l'inscription doit se faire séparément de celle à l'EDD. Vous pouvez obtenir les fiches et modalités d'inscription sur simple demande. Vue la demande importante, il est nécessaire de réserver les places à l'avance.

RGPD

Les informations recueillis sur via le formulaire d'inscription et de santé sont conservés de manière numérique et/ou papier. Elles sont conservées de manière sécurisée pour assurer le suivi de votre enfant dans le cadre des activités de l'école de devoirs.

Elles sont conservées pour une durée de 3 ans et destinées à être consultées par le personnel encadrant (animateurs, coordinateur, bénévoles, stagiaires) et, le cas échéant, par les prestataires de santé consultés.

Conformément aux dispositions du RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès à vos données personnelles en contactant le responsable de l'EDD par mail : info@lafarandole.be.

Vous pouvez également contacter le responsable pour rectifier les données, limiter leur traitement ou demander l'effacement de certaines de ces données.

L'ensemble des demandes concernant vos droits seront traités dans les meilleurs délais, et au plus tard un mois après réception de la demande.

CONTACT

Pour l'échange de différentes informations et l'envoi des factures, **nous privilégions les échanges par mail**.

Vous pouvez toujours prendre contact avec :
- La **coordinatrice** à l'adresse moriah.yarden@lafarandole.be ou par téléphone au 0477/18.31.64.

- Les **animateurs(trices)** par téléphone au 084/36.75.85 aux horaires suivants :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 à 15h30
Mercredi : 16h – 17h
En dehors de ces heures, ils travaillent avec vos enfants et ne sont donc pas disponibles (sauf urgence).

Nous vous remercions pour votre confiance et nous réjouissons de travailler avec vous et vos enfants.

L'équipe Farandole